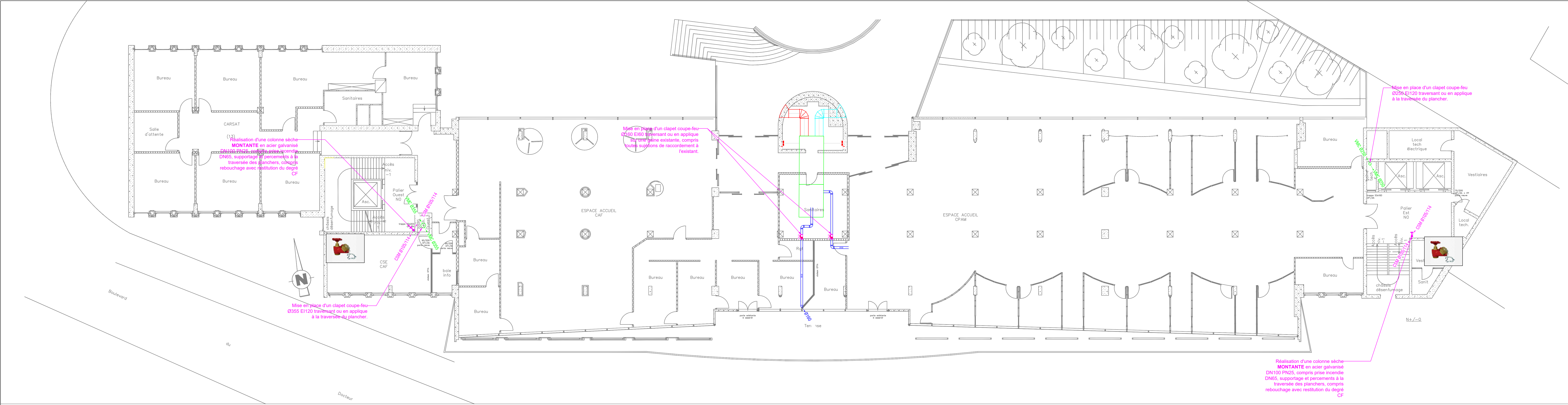
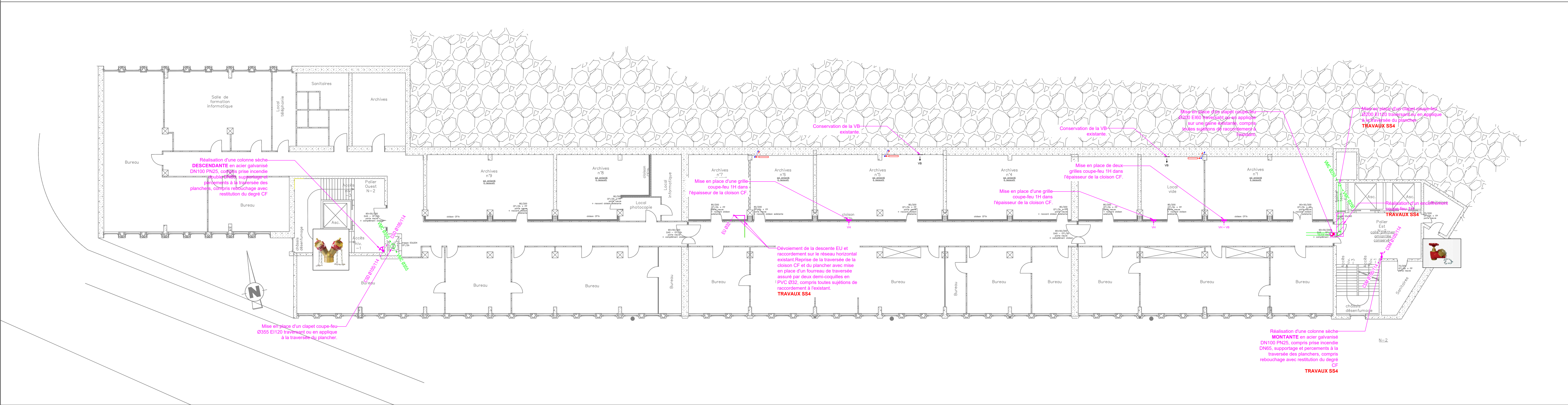
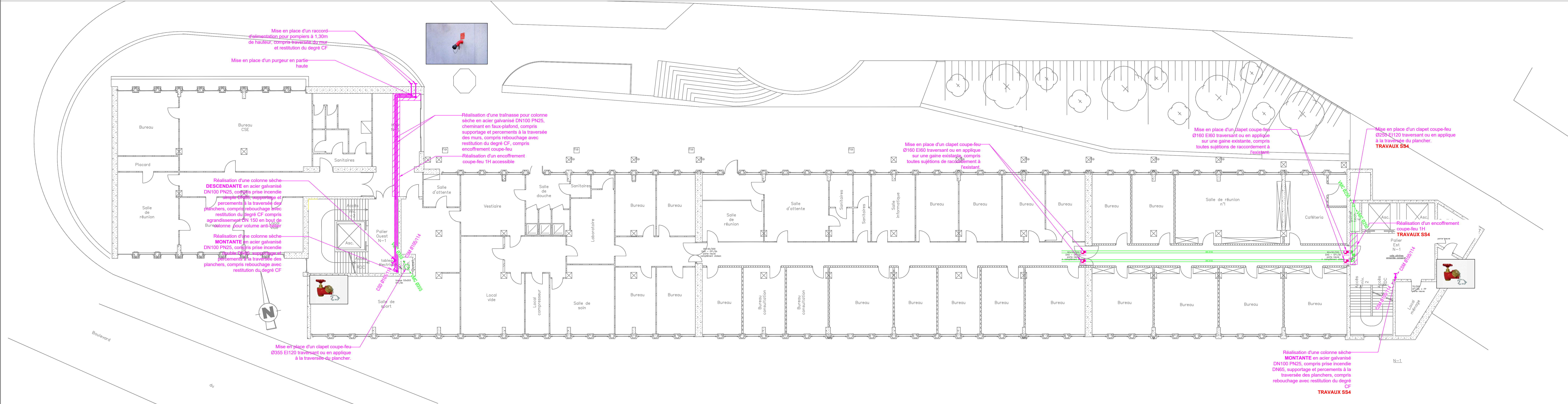




Remarques:

- L'entreprise devra prévoir dans ses travaux la dépose d'elles de faux-plafonds, compris démontage de l'ossature si nécessaire, et la reprise après intervention. Les dalles dégradiées devront être remplacées par la même lot.
- L'entreprise devra prévoir dans ses travaux des interventions sous section 4.
- L'entreprise devra réaliser deux colonnes sèches descendantes et deux colonnes sèches montantes pour les paliers Est et Ouest.
 - Palier Est:
 - Colonne sèche descendante du R-4 au R-5 - raccordement pompier rue côté Rue du Docteur Dursolette (au niveau R-3)
 - Colonne sèche montante du R-4 au R-6 - raccordement pompier rue côté Rue du Docteur Dursolette (au niveau R-3)
 - Palier Ouest:
 - Colonne sèche descendante du R-1 au R-6 - raccordement pompier rue côté Boulevard Bury (au niveau R-1)
 - Colonne sèche montante du R-1 au R-6 - raccordement pompier rue côté Boulevard Bury (au niveau R-1)

La position des colonnes et des prises incendies sera à valider avec le SDIS.



Nicolas GENAUD
architecte DPLG
5 place du Père - 16000 Angoulême
nicolaugenaudarchitecte@gmail.com
05 45 38 06 05

Contents:
BET Fluides - A Ingénierie
17, bd de Bretagne - 16000 Angoulême
contact@betfluides.com - 05 45 38 06 05
BET Structure - SCBA
17, avenue Mayeur Bata - 16041 Vire d'Espagnac
betfluides@orange.fr - 05 45 38 06 05



Union Immobilière des Organismes de Sécurité Sociale
30, Bd de Bury - 16000 ANGOULEME
Mise en sécurité du bâtiment de la sécurité sociale
30, Bd de Bury à Angoulême

Phase: PRO/DCE Date: 30/03/2026

LOT N° 09 - CVC - Plomberie Sanitaire

Niveaux :
-2
-1
0

PRO CVC2-5

MODIFICATIONS	DATE	NATURE
0	30 mars 2026	PRODIGE - Création
Dossier n° 293 - CVC		Ech: 1/100